



Direction de l'Initiative parlementaire et des Délégations

Division de la législation comparée

Référence de l'offre : **DDLC-2024**

Structure d'accueil

La division de législation comparée du Sénat effectue des recherches sur les systèmes juridiques et les politiques publiques à l'étranger. À partir de documents originaux en langues étrangères, elle rédige des notes de droit comparé à la demande des commissions permanentes, structures temporaires et des parlementaires à l'appui de leur travail législatif et de contrôle de l'action du gouvernement.

Les travaux de la division sont consultables sur le site internet du Sénat : <http://www.senat.fr/legislation-comparee-theme/index.html>

Stage proposé

- Recherche et traduction de documents juridiques étrangers (lois, règlements, jurisprudence, doctrine)
- Lecture et analyse des documents
- Rédaction de notes préparatoires aux études de droit comparé
- Rédaction de synthèses d'études existantes, notamment sous forme de tableaux ou d'infographies

Le stage pourra se dérouler durant le **premier semestre 2024**, pour une **durée de 3 à 6 mois**, à temps complet ou à temps partiel (20 heures hebdomadaires, possibilité de fractionner les horaires pendant la semaine et d'adapter l'organisation horaire aux nécessités d'un cursus universitaire).

Gratification selon la législation en vigueur dans la fonction publique.

Compétences requises

- Maîtrise du **français** et de l'**anglais** et excellente compréhension d'au moins une autre langue étrangère. La connaissance du **suédois** ou du **danois** serait un plus.
- Connaissance des traits fondamentaux des systèmes juridiques et politiques des pays dont la langue est parlée.
- Précision et rigueur.
- Autonomie.
- Maîtrise des outils informatiques, notamment de présentation.

Candidatures

Les candidats ont jusqu'au 1^{er} décembre 2023 pour transmettre leur CV, accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse suivante: stages@senat.fr en indiquant la référence de l'offre : **DDLC-2024**